



Association Seignosse Océan

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous pouvez adhérer et payer directement votre cotisation par moyen sécurisé en cliquant sur le lien ci-dessous

<https://www.payassociation.fr/assoSO/cotisation>

Nos cotisations sont dorénavant perçues au titre de l'année civile, dès le 1er janvier.

Si vous ne souhaitez pas adhérer directement par internet, merci de retourner le bulletin ci-dessous accompagné d'un chèque de 15 euros à :

Association Seignosse Océan

1 rue des Fougères
40510 Seignosse

NOM et prénom.....

Adresse de la résidence principale :

.....

Tél.....**Mail**.....

Adresse à Seignosse :

.....

Adhère, et règle la cotisation par chèque de 15 euros à l'ordre de
« Association Seignosse Océan ».

Date et signature :

Janvier 2022

Association loi 1901 déclarée le 24 novembre 1997, agréée en tant qu'association locale d'usagers

Siège social : 1 rue des Fougères - 40510 Seignosse.

Courriel : association@seignosseocéan.fr Site Internet : www.seignosseocéan.fr